

Date : 25/04/2024

**INFORMATION DU CONSOMMATEUR**  
**RAPPEL DE PRODUIT**

**Auchan Hyper Saint Sébastien** procède aujourd'hui au retrait de la vente **Jambon de Parme AOP** suite à la mise en évidence de la présence de **Listeria monocytogènes**.

**Le produit (Jambon de Parme AOP) a été vendu** au rayon "charcuterie traditionnelle" de notre magasin **entre le 18/04/2024 et le 25/04/2024.**



L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les personnes qui auraient consommé ce produit et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Auchan Hyper Saint Sébastien se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone : «02 40 80 13 13».

Affichage jusqu'au 25/05/2024